## VEZIN LE 22 AVRIL 2018 LOTTO-TOPCOMPETITION DEBUTANTS Guide technique et règlement particulier

- 1.Cette épreuve, dénommée **Grand Prix Francis Verborg** et réservée aux coureurs de la catégorie DEBUTANTS, se déroulera **selon** les règlements de la R.L.V.B et de la Lotto-Topcompètition. Le barème des pénalités de la RLVB sera le seul applicable. Elle est organisée par le Vélo Club Saint Barbe de Vezin en collaboration avec le Royal Namur Vélo.
- 2. Cette épreuve, inscrite au calendrier National R.L.V.B. en classe 1.17 aura lieu à VEZIN le dimanche 22 AVRIL 2018, **départ à 15h**. Toutes les opérations de départ et arrivée, se dérouleront au COMPLEXE SPORTIF DE VEZIN, Route de Leuze 393 à 5300 VEZIN. Idem pour les vestiaires et le contrôle médical.
- 3. Cette épreuve (**disputée en tant qu' épreuve individuelle**) entre en ligne de compte pour la Lotto-Topcompètition 2018. Elle sera disputée en **8 circuits** de 8900 mètres avec un départ neutralisé de 1200 mètres soit 70 kilomètres de course. Le départ réel sera repéré par le panneau **KM 0.**
- 4. Les classements seront établis suivant le règlement de la Lotto-Topcompétition Débutants 2018. Suivre le lien ci-dessous pour **télécharger** ce règlement.

http://www.belgiancycling.be/content.asp?language=fr&id=144&subid=161&sid=173&ssid=

ou

http://www.belgiancycling.be/content.asp?language=nl&id=5&subid=30&sid=47&ssid=

5. Classement Individuel des Points Chauds (8-5-3 points):

A la fin des 1<sup>ier</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> tours, un RUSH aura lieu au passage de la ligne d'arrivée.

Il sera annoncé par une cloche un tour avant le sprint.

Le classement général des Points Chauds sera établi selon le règlement de la Lotto-Topcompètition.

6. Classement du Meilleur Grimpeur (8-5-3 points):

Pendant les 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> tours, un GPM aura lieu au sommet de la première côte du circuit.

Il sera signalé par un drapeau au sommet et un panneau à 1000 mètres de ce même sommet.

Le classement général du Meilleur Grimpeur sera établi selon le règlement de la Lotto-Topcompètition.

- 7. Tous les différends, contestations ou cas non prévus concernant l'organisation et le système des points de la Lotto-Topcompétition Débutants sont de la compétence exclusive de la Commission Route. Les décisions y afférentes prises par la Commission Route sont irrévocables et sans appel.
- 8. Les coureurs seront suivis par leur voiture d'assistance **Provinciale** ayant à son bord un chauffeur et un mécanicien en possession de leur licence officielle délivrée par la fédération. L'aide aux coureurs se fera toujours à l'arrière du peloton ou groupe de coureurs, à droite de la chaussée la voiture étant à l'arrêt.
- 9. La Direction course sera assurée par Christian BOUILLOT, Route de Gembloux 50 à 5080 RHISNES ,GSM : 00-32-497 823 181

.E-mail: chbouillot@skynet.be

- 10. Le barème des pénalités prévues dans les règlements de la R.L.V.B. sera d'application.
- 11. Le contrôle médical sera effectué selon les formes prévues dans les règlements de la R.L.V.B. et/ou de la Communauté Française.

- 12. Les inscriptions débuteront à 12h30 et se termineront à 14h15. Les dossards et plaque de cadre seront remis aux coureurs dans la salle d'inscription. La signature de la feuille de départ débutera à 14h15 et se terminera à 14h45, Si la météo le permet, le contrôle des développements aura lieu à 14h30. Le ravitaillement, est autorisé du 5ième tour au 7ème tour.
- 13. Le briefing des responsables provinciaux aura lieu le dimanche 22 Avril 2018 à **13h00** au complexe sportif de Vezin.
- 14. Deux voitures neutres contenant du matériel de dépannage rouleront dans la course à la place qui leur sera assignée par le Collège des Commissaires.
- 15. Une ambulance, un médecin et une infirmière suivront la course.
- 16. Il est rappelé aux coureurs, et plus spécialement aux coureurs attardés, que le Code de la route doit être respecté.
- 17. Les délais d'élimination pour cette épreuve sont fixés à cinq minutes de retard par rapport au peloton principal.
- 18. Les trois premiers coureurs classés à l'arrivée finale de l'épreuve ainsi que les leaders des classements :
  - Général individuel
  - Général des jeunes
  - Général des Points Chauds
  - Général du Meilleur Grimpeur

de la Lotto-Top-Compétition sont tenus de se présenter à la cérémonie protocolaire qui se tiendra à hauteur de la ligne d'arrivée.

- 19. Tout cas non prévus dans le présent règlement sera tranché par le jury des commissaires de la R.L.V.B.
- 20. En cas d'accident, les hôpitaux les plus proches sont :
  - 1. Clinique Saint-Luc, Rue Saint Luc N° 8 à 5004 Bouge 081 / 20 91 11 urgence 081 / 20 91 00
  - 2. CHR de Namur, Avenue Albert 1<sup>ier</sup>, 185 à 5000 Namur 081/72 61 11 urgence 081 / 72 67 00
- 21. Dans la zone d'arrivée, pour respecter l'environnement, des poubelles (6) seront déposées par l'organisateur
- 22. Les classements de la LOTTO-TOPCOMPÈTITION sont sur le site

www.uitslagen.kbwb-rlvb.com

## 23. Prix NW/DEB 1.17 -TOPCOMP 1200 € - 50 PRIX

140 €	120 €	100 €	80€	65 €	45 €	30€	25 €	25 €	25 €
25 €	25 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €
15 €	15€	15 €	15 €	15 €	15 €	15 €	10€	10€	10 €
10 €	10€	10€	10€	10€	10€	10€	10€	10€	10 €
10 €	10€	10€	10€	10€	10€	10€	10€	10€	10€



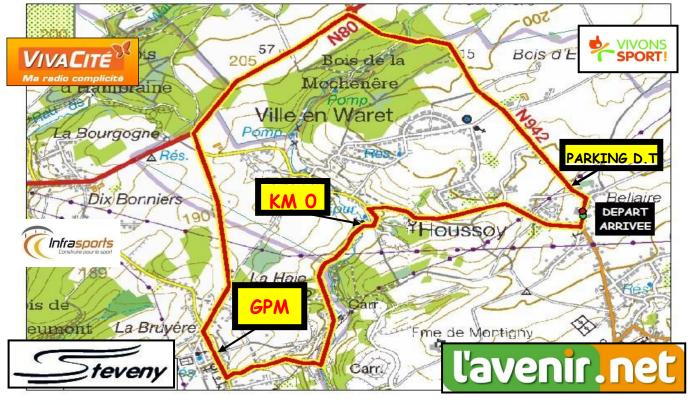














## ITINERAIRE 8 tours = 70 km

Andenne	Complexe sportif Vezin	DEPART	<b>→</b>	Km 0
	Rue du Housoy		<b>←</b>	Km 1.5
	Rue de Marche-les-Dames			
Namur	Rue Fond de Wartet		<b>→</b>	Km 3.0
	Rue des Ruwalles		<b>→</b>	Km 3.7
	Grand Rue		<b>→</b>	Km 4.1
	Rue des Bigarreaux			Km 4.9
Andenne	Rue de Wartet		<b>→</b>	
Namur	Route de Hannut			
Fernelmont	Grand Route		<b>→</b>	Km 6.8
	Rue de Sclaigneaux			
Andenne	Rue de Leuze	ARRIVEE		Km 8.9

Christian BOUILLOT Coordinateur de la section NAMUR – LUX- BW